Lettre de Venerque N° 235 MARS 2017

Contact *:* contact@mairie-venerque.fr
Site municipal *:* www.mairie-venerque.fr

AGENDA

Dimanche 5 mars :
- Fête des grands-mères.
- Loto de L'APV (Association du Patrimoine de Venerque), *à 14h30*, à la salle des fêtes. De nombreux lots à gagner (dont des bons d'achat).

Dimanche 12 mars : L'APEV (Association de Préservation de l'Environnement de Venerque et Le Vernet) organise une après-midi "Nettoyons la nature". Rendez-vous à 14h, sur les Allées du Duc, afin de nettoyer les bords des rives de Venerque et de Le Vernet. Renseignements : apev.environnement@gmail.com

Samedi 18 mars :
- Carnaval des enfants sur le thème « Le Moyen-Âge » organisé par le Comité Carnaval Venerque-Le Vernet. Départ de la salle des fêtes du Vernet à 15h et arrivée à l'école élémentaire des Pyrénées de Venerque.
- Chantier participatif pour les plantations du nouvel Espace Jeunes de Venerque de 9h30 à 15h. Rdv à partir de 9h30 aux Services Techniques de la commune, 18 rue du 14 juillet. Possibilité de pique-niquer sur place.

Dimanche 19 mars : L'ACLSV vous invite à une « Bourse aux collectionneurs », à salle des fêtes, de *10h à 18h.* Renseignements et inscription au ***07.87.56.63.25*** ou sur aclsvenerque31@orange.fr.

Jeudi 23 mars : Pour la 6ème année consécutive, le Centre Guilhem participe à l'opération « La Grande Lessive », sur le marché de Venerque, avec le thème « Ma vie vue d'ici ».

Samedi 25 mars : L'Association des Parents des élèves des Ecoles des Pyrénées et de la Hyse (APEPHY) organise une nouvelle édition du Vide Ta Chambre, de *10h à 17h*, à la salle des fêtes de Venerque.

Dimanche 26 mars :
- Passage à l'heure d'été à *2h* du matin. On avance nos horloges, pendules et montres d'une heure.
- La F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) Venerque-Le Vernet vous invite à participer à la cérémonie commémorative de la fin de la guerre en Algérie. Départ à *10h30* de la salle des fêtes, suivi du dépôt d'une gerbe au Monument aux morts. Participation de l'Harmonie Venerque-Le Vernet.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- L'association EGEO organise le week-end du 18 mars un stage régional de perfectionnement sur les chants byzantins, salle du Parvis. Vous pourrez assister à une restitution publique de ce stage en l'église de Venerque, le dimanche 19/03 à 16h. Participation libre.

- L'association des Artisans, Commerçants et Professions Libérales du Venerquois a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le 30 janvier 2017. Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter Mr Éric SEGOND au 06.47.32.75.03.

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

- Pré-inscriptions - rentrée 2017 :

 Les familles souhaitant inscrire leur enfant né en 2014 à l'école maternelle pour la rentrée scolaire de septembre 2017 sont invitées à se rapprocher de Mme CAZALENS en la contactant au ***05.62.11.59.55***. En ce qui concerne l'école élémentaire des Pyrénées, les pré-inscriptions au Cours préparatoire se feront, même pour les enfants scolarisés à l'école maternelle de Venerque, auprès de la Directrice Mme BONNAUD au ***05.62.11.59.54*** (laissez un message sur le répondeur). Elle vous recevra individuellement, pour le mois d'avril, les **mercredi 19**, de *9h à 12h,* et le **jeudi 20**, de *14h à 15h30*.

 Vous devrez vous présenter munis du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille, ainsi que de tout document concernant la garde et le lieu de résidence de l'enfant (pour les parents séparés).

INFORMATIONS

- **Rappel Élections 2017 : Les élections présidentielles** se dérouleront les dimanches **23 avril et 7 mai 2017** et **les élections législatives** les dimanches **11 et 18 juin 2017**.
 Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Votez par procuration. Pour l'établir, vous devez, dès à présent, vous présenter personnellement devant le tribunal d'instance ou le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie – pour ceux hors de France, à l'ambassade ou au consulat de France. L'électeur bénéficiaire de la procuration (mandataire) doit être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration et ne doit pas avoir reçu d'autre procuration d'un mandant établi en France. La procuration peut concerner soit le 1er tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de procuration. **N'attendez pas le dernier moment** !

- **Réforme des demandes de carte nationales d'identité (CNI) :** La mise en œuvre du plan « Préfecture Nouvelle Génération » (PPNG) modifie les conditions de délivrance des cartes d'identité en les harmonisant avec la procédure appliquée aux passeports. Désormais, à **compter du 6 mars 2017**, il ne sera plus possible de déposer une demande de CNI en mairie de Venerque. Seules les communes équipées d'un Dispositif de Recueil (DR) pourront recevoir et traiter ces demandes sur rendez-vous. La liste et les contacts des mairies habilitées seront disponibles en mairie.

- **Cambriolages 2016** : A partir du bilan des délits commis en 2016, une carte des zones communales impactées par des atteintes aux biens a été réalisée. La Gendarmerie a effectué sur les zones « sensibles » une distribution de flyers relatif aux cambriolages: « Bons réflexes ». Prochainement sur ces secteurs la Gendarmerie va engager une action de sensibilisation, en partenariat avec la commune, sur la base d'une **démarche institutionnelle de participation citoyenne**, afin d'améliorer la vie de quartier.

Emplois d'été

Jobs d'été : La municipalité propose deux emplois d'été aux étudiant(e)s domicilié(e)s à Venerque, qui ont entre 18 et 25 ans, et qui n'ont jamais été embauché(e)s sur les emplois d'été de la Commune : emplois polyvalents, 34h par semaine, pour les services techniques, du 10/07 au 04/08 et du 07/08 au 01/09/2017, pour lesquels le permis véhicule léger serait un plus. Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre candidature (CV+lettre de motivation+disponibilité), **avant le 30 avril**, à l'accueil de la mairie ou par courrier postal à l'attention de: Monsieur le Maire 12, place St Pierre 31810 Venerque ou par mail à contact@mairie-venerque.fr.

Agent d'entretien des espaces verts en CDD : la commune recrute pour les services techniques communaux, un agent d'entretien des espaces verts polyvalent à compter du 03/04/2017 pour une durée de 6 mois. Qualification ou expérience dans l'entretien des espaces verts souhaitée. Permis VL obligatoire. Détail de l'offre sur le site internet de la Mairie : www.mairie-venerque.fr.

ENVIRONNEMENT

- Déchets verts : Inscriptions et renseignements au ***05.62.11.59.59***.

- Frelon asiatique : La période de piégeage des fondatrices a débuté **mi-février** et se poursuit **jusqu'à mi-avril**. **Installez vos pièges**.

- Les champs de notre campagne : Comme dans le sport où les records doivent être battus, la nature, elle, nous impose ses performances affectant ainsi des conditions qui ne correspondent pas à certaines prévisions au-delà de 10 jours et plus. La pluviométrie de la première décade de février s'est arrêtée à 30 mm, et depuis, les nuages humides ont organisé leur route avec un GPS paramétré bien trop loin de nous. Les cultures d'hiver sur des parcelles agronomiquement faibles sont les plus pénalisées par un enracinement encore défectueux. Le seul point positif est le résultat des analyses de reliquat d'azote disponible en sortie hiver. Les derniers semis de pois protéagineux et les premiers semis de pois chiche ont bénéficié de conditions d'implantations exceptionnelles. Les éleveurs devront certainement faire face à une production déficiente, en lien avec le manque de ravitaillement des sols en eau.

- Conseils pour votre jardin avec JAAL (Jardiner Autrement en Ariège et Lèze) : Ne choisissez plus entre fleurs et potager, mariez-les !!! Toujours esthétiques, souvent comestibles, attirant les auxiliaires, repoussant les nuisibles, elles sont garantes d'harmonie et d'équilibre. La lavande éloigne les pucerons, la fleur du cosmos est comestible, celle de la bourrache aussi, la centaurée bleuet enrichit le sol en potasse (la fleur est comestible), le souci colore beurre, riz et gâteaux, la phacélie est un excellent engrais vert, les fleurs poivrées de la capucine pimentent les salades pendant que la plante attire les pucerons qui délaissent ainsi les autres plantes, la tagète tue les nématodes qui dévorent les racines de tomates, etc, etc... En savoir plus : http://jardinjal.free.fr et aux réunions de jardinage, le 2ème jeudi de chaque mois à *20h30*, salle du Canoë Kayak à Venerque.

MEDIATHEQUE

- **Rencontres Lecture :** Nous nous retrouverons **le mardi 28 mars**, à la salle du Parvis, de *14h* à *16h*, pour échanger sur « Les fauves », d'Ingrid DESJOURS. (éditions Pocket, collection thriller). « Torturez-la ! Violez-la ! Tuez-la ! » À la tête d'une ONG luttant contre le recrutement de jeunes par l'État islamique, l'ambitieuse Haiko est devenue la cible d'une terrible fatwa. Lorsqu'elle engage Lars comme garde du corps, le militaire tout juste revenu d'Afghanistan a un mauvais pressentiment. Sa cliente lui a-t-elle dit l'entière vérité sur ses activités ? Serait-ce la mission de trop pour cet ancien otage des talibans ? Dans cet univers ou règnent paranoïa et faux-semblants, Haiko et Lars se fascinent et se défient tels deux fauves prêts à se sauter à la gorge, sans jamais baisser leur garde. Ces rencontres sont ouvertes à tous.
 Notre blog : http://rencontreslecture.eklablog.com/

- **Le mercredi des petits** : « Les lapins des 4 saisons » animation pour les enfants de 0 à 4 ans, le **29 mars**, à *16h30*.

- **Odyssud**: La billetterie est ouverte à la Médiathèque pour la « Saison 2016/2017 ». N'hésitez pas à vous inscrire au plus tôt même pour les spectacles programmés en fin d'année scolaire.
 Retrait des places à la Médiathèque Jean-Baptiste Noulet – 23, avenue du Mont Frouzi - Tél. : ***05.62.11.59.57*** – Mail : mediatheque@mairie-venerque.fr.
 Prochain spectacle : **La Revue – Spectacle Musical -** Les Sea Girls - « Un music-hall tonitruant, une revue burlesque et désopilante », **samedi 1er avril**, à *20h30*. Tout public - Grande salle.
 Date limite d'inscriptions le 12 mars 2017

PERMANENCES

- Pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale du secteur de Venerque, veuillez contacter le CMS (Centre Médico-Social) d'Auterive au ***05.61.50.99.10***.

- La vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Venerque, **Mme BERDOU-ESCOURROU** reçoit en Mairie, sur rendez-vous, les personnes en recherche d'information sociale, **un samedi par mois**. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone au ***05.62.11.59.59*** ou par courriel à contact@mairie-venerque.fr, en indiquant vos noms, coordonnées téléphoniques et en mentionnant RDV Permanence CCAS.

- **Maison de l'Habitat** : un représentant assurera une permanence à la mairie de Venerque, le **jeudi 2 mars,** de *10h à 12h***.**

- Le Maire, **Michel DUVIEL,** assurera une permanence en mairie de Venerque, le **mercredi 22 mars,** de *14h* à *17h*. Sans rendez-vous.

- Les **élus départementaux du Canton de Portet-sur-Garonne** assureront une permanence à la Mairie de Venerque, le **vendredi 31 mars,** de *9h à 10h15*. Rendez-vous au ***05.34.33.14.23 ou 05.34.33.14.24***, du lundi au vendredi de *8h45 à 12h et de 13h45 à 17h*.

PHARMACIES DE GARDE

05/03 : VALLART, 3, Rue Principale à PORTET/GARONNE	(05.61.72.01.22)
12/03 : CARTON, Rue du Commerce à PORTET/GARONNE	(05.61.72.00.32)
19/03 : GAYRAL & KAHN, 8, Chemin des Genêts à PORTET/GARONNE	(05.62.20.09.51)
26/03 : RIGAL, 3, Rue des Ecoles à ROQUES/GARONNE	(05.61.72.12.81)